

ANIMATEUR - RICE ACCUEIL DE LOISIRS

MISSIONS & CONDITIONS D'EXERCICE

- Sous l'autorité hiérarchique du Maire, de l'Elu référent, de la Direction générale des services, de la Directrice du pôle scolaire et périscolaire et du responsable pédagogique, l'animateur assure l'encadrement des enfants sur les accueils périscolaires, les accueils de loisirs et la pause méridienne.
- Temps de travail annualisé et réparti selon les périodes scolaires ou non.
- Environnement exposé au bruit, au chaud, au froid suivant les saisons.
- Travail avec déplacement de groupes d'enfants dans la collectivité ou à l'extérieur.
- Emploi de catégorie C Filière animation

FORMATION & EXPÉRIENCE

- Emploi de catégorie C Filière Animation
- Diplômes recherchés : BAFA, CAP Petite Enfance, BPJEPS, BEATEP spécialité activités sociales et vie locale
- Expérience de 2 ans minimum sur un poste similaire
- Permis B
- Domaine de prédilection : culture (théâtre, chant, dessin...) est un atout.

PRINCIPALE TÂCHES

Encadrer et animer les activités à destination de groupes d'enfants

- Analyser les besoins et les caractéristiques des publics accueillis,
- Élaborer et mettre en œuvre les projets pédagogiques et d'activités de l'Accueil de Loisirs ou de son groupe d'âge en cohérence avec le projet éducatif,
- Susciter et faire vivre des activités de différentes natures permettant de répondre aux besoins et aux attentes des enfants,
- Analyser, formaliser et chiffrer le projet d'activité, notamment pour la rédaction du bilan d'activité,
- Travailler en équipe dans un groupe pluridisciplinaire.

Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les jeunes et l'équipe

- Contribuer à l'éducation, la sociabilisation et l'épanouissement des enfants confiés en suivant les orientations du projet d'établissement.
- Encadrer des activités de loisirs et les adapter aux différents publics
- Coordonner les différents temps d'animation,
- Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe d'enfants

Surveiller et sécuriser les activités / respect des règles d'hygiène

- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants accueillis,
- Aménager les espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité,
- Repérer les enfants en difficulté et signaler au directeur de la structure,
- Vérifier l'application des règles de sécurité,
- Participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité des locaux et des espaces d'activités

Développer les liens avec associations, prestataires et public

- Construire et développer une démarche coopérative de projet,
- Aider et soutenir la création d'une passerelle Multi-accueil et Accueil de Loisirs : assurer la continuité éducative,
- Nouer des partenariats avec des interlocuteurs internes et externes,
- Représenter l'image de la Commune à l'extérieur.

SECURITE - ENVIRONNEMENT

Connaître et respecter les règles d'hygiène et sécurité :

- Appliquer le règlement intérieur et les consignes relatives à la sécurité (SST est un atout),
- Veiller à la sécurité des enfants,
- Sensibiliser les enfants à la propreté et l'hygiène,
- Veiller à la propreté de son espace de travail

Environnement:

- Favoriser les procédures et pratiques respectueuses de l'environnement,
- Appliquer la charte des Eco- gestes

CAPACITÉS ATTENDUES

Compétences:

Connaître la règlementation applicable dans un Accueil de Loisirs,



- Savoir gérer les temps d'animation en fonction des capacités de chacun et en fonction de la réaction du groupe,
- Faculté d'adaptation et prise d'initiative,
- Polyvalence dans la proposition d'activités variées,
- Connaissance du public enfant et de l'environnement de l'accueil,
- Capacité d'analyser sa pratique et de la réajuster.

Qualité:

- Dynamique,
- Travail d'équipe et fédérer celle-ci autour de projets communs,
- Créatif et imaginatif,
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie et la respecter,
- Être à l'écoute,
- Être disponible et ponctuel,
- Être rigoureux, organisé et autonome,
- Respecter la confidentialité.